



**PRÉFÈTE
DU LOT**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires du Lot

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande de permis de construire un parc photovoltaïque au sol à Le-Vigan-en-Quercy

Par arrêté n° E-2026-64 du 23 mars 2026 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 34 jours, est ouverte du **jeudi 30 avril 2026 à 8h00 au mardi 2 juin 2026 à 12h30 inclus** en mairie de Le-Vigan-en-Quercy (46300).

Pendant la durée de l'enquête, les éléments du dossier d'enquête publique comprenant notamment une étude d'impact sont consultables :

- sur support papier en mairie de Le-Vigan-en-Quercy, siège de l'enquête, et mis à disposition du public afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture au public ;
- sur un poste informatique mis à disposition pendant la durée de l'enquête publique, dans les locaux de la mairie précitée, aux jours et heures d'ouverture au public ;
- sur le site Internet des services de l'État dans le Lot (<https://www.lot.gouv.fr>, onglet « publications », rubrique « participations du public »).

Le commissaire-enquêteur, monsieur Jean-Marie WILMART, ingénieur conseil retraité, reçoit le public en mairie de Le-Vigan-en-Quercy selon le calendrier suivant :

- le jeudi 30 avril 2026 de 9h30 à 12h30 ;
- le lundi 11 mai 2026 de 15h00 à 18h00 ;
- le mercredi 20 mai 2026 de 15h00 à 18h00 ;
- le samedi 30 mai 2026 de 9h30 à 12h30 ;
- le mardi 2 juin 2026 de 9h30 à 12h30.

Une réunion publique d'information aura lieu le **lundi 11 mai 2026 à 18h30** à l'espace polyculturel Jean Carmet, rue des Chanoines à Le-Vigan-en-Quercy (46300).

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet peuvent être formulées au commissaire-enquêteur :

- sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur déposé à la mairie de Le-Vigan-en-Quercy aux heures d'ouverture au public ;
- par courriel à l'adresse mail suivante : ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr ;
- par courrier postal adressé à la mairie de Le-Vigan-en-Quercy, 107 place anciens combattants, 46 300 Le-Vigan-en-Quercy à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, avec la mention « PV SOLEIL » ;
- en rencontrant le commissaire-enquêteur, lors des permanences précitées.

Direction départementale des territoires du Lot
Cité administrative – 127, quai Cavaignac – 46009 Cahors cedex
Tél : 05 65 23 60 60
ddt@lot.gouv.fr

VU LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR,
LE :

WJM
[Signature]

Toutes informations techniques relatives au projet de parc photovoltaïque pourront être demandées auprès de la personne référente : madame Nelly TECHINE, représentant la SAS SOLEIL DU VIGAN EN QUERCY BOURIANE par téléphone (05 32 50 04 90) ou par courriel : production.mipy@enercoop.org.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en DDT du Lot et en mairie de Le-Vigan-en-Quercy ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans le Lot (<https://www.lot.gouv.fr>, onglet « publications », rubrique « participations du public ») pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, au vu du rapport du commissaire-enquêteur, des pièces du dossier et des consultations réglementaires, la préfète du Lot statuera sur la délivrance ou le refus de permis de construire.

Fait à Cahors, le 31 MARS 2026

Pour la préfète,
Le directeur départemental
des territoires du Lot,

Pierre-Antoine MORAND